

COFACE lance son offre d'assurance-crédit en Grèce

L'importance d'utiliser l'assurance-crédit pour entreprise pour protéger son entreprise contre le non-paiement et minimiser les risques commerciaux.

Dans une optique de protection contre les risques des impayés, il est impérativement important pour toute entreprise de tenir compte des avantages préventifs représentés par les offres d'assurance-crédit pour entreprise. Ces avantages sont d'autant plus importants quand il s'agit d'activités au niveau international. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), propose aujourd'hui la couverture sur un nouveau marché extérieur qui est la Grèce. À ce titre, nous allons évoquer dans ce billet, les principaux avantages de la mise en place de ce dispositif.

L'assurance-crédit pour entreprise : principe et avantage

L'assurance-crédit pour entreprise COFACE permet d'anticiper et de maîtriser les risques représentés par les éventuels cas de non-paiement par les clients d'une entreprise. Les impayés touchent la trésorerie d'une entreprise et représente une raison parmi tant d'autres, qui peuvent mener à une faillite. À ce titre, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur intervient en amont, avec une étude et une analyse des entreprises dans plusieurs pays à travers le monde.

Grâce à cette étude, toute entreprise peut obtenir des renseignements sur ces éventuels partenaires à l'étranger, ce qui lui permet d'éviter d'établir des contrats avec des entreprises non fiables. Parmi les avantages de l'analyse, on peut citer qu'elle permet d'avoir un suivi de la solvabilité des entreprises au fur et à mesure de leur croissance. En cas d'impayés, l'assurance-crédit Coface pour entreprise est un moyen d'action et d'aide à l'entreprise au recouvrement. À cet égard, une indemnité de 75 % à 90 % peut lui être versée afin de l'aider à garder une certaine stabilité financière.

Les principaux rôles de Coface

Coface intervient également de l'autre côté afin de négocier les délais et les taux pour récupérer les montants dus par la suite. Grâce à l'intervention des spécialistes, le taux de recouvrement est donc plus élevé. Dans le cas où les négociations à l'amiable n'aboutissent pas à un arrangement, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur s'occupe également de toute la procédure judiciaire de recouvrement.

D'ailleurs, parmi les avantages offerts par un contrat d'assurance-crédit pour entreprise est la sérénité, dans la mesure où ce dispositif permet à l'entreprise de se concentrer sur son développement sans se soucier des impayés et de maintenir une image de confiance auprès des établissements financiers et de ses partenaires. Vous pouvez accéder au site [Mr entreprise](#) pour découvrir les démarches pour bénéficier d'une assurance-crédit pour votre entreprise.

L'assurance-crédit COFACE en Grèce

La Grèce est de retour après une crise financière qui a duré de longues années. Aujourd'hui, elle a

réussi à faire le pas, sortir du plan d'aide internationale et de gagner en confiance sur les marchés mondiaux. Elle est désormais considérée à son tour comme un marché prometteur avec des entreprises compétitives et intéressantes sur divers plans.

Dans un souci de développement, COFACE qui est déjà présente dans plusieurs pays en Europe et en Afrique, a décidé de lancer son offre assurance-crédit pour entreprise en Grèce. Cette offre a été approuvée par les autorités de régulation grecques qui lui ont remis une licence d'assureur-crédit. Les entreprises grecques peuvent bénéficier de plusieurs années d'expertise de la campagne française dans le domaine des assurances crédits pour entreprise.

Ce que propose la COFACE aux entreprises en Grèce :

COFACE garantit la protection de la trésorerie en cas de retard de paiement. Les indemnités versées pourront couvrir une grande partie des impayés et ainsi préserver la pérennité de l'entreprise. L'analyse des marchés que ce soit locaux ou internationaux est un outil qui permet aux entreprises souhaitant opérer à l'extérieur, d'être soutenues et protégées contre les transactions frauduleuses et prévenues en cas d'insolvabilité.

Grâce à sa présence dans plusieurs pays, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur peut jouer le rôle d'intermédiaire et entrer en contact avec les entreprises clientes, dans le but de négocier les modalités nécessaires pour obtenir le remboursement des impayés.